



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026 – 18H MOLINES EN QUEYRAS

Présents : BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FAVRE Laëtitia, GARCIN Valérie, MARTIN Daniel, MORDACQ Marion, ROUX Delphine, SALLES Dominique.

Absents : COCHARD Simon (pouvoir à CHALLOT Serge), DECLERCQ Amandine (pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : FAVRE Laëtitia.

1/ Approbation du compte-rendu du 5 juin 2026.

Madame le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Retrait de la délibération n°27/2026 et délégation de certaines attributions du conseil municipal au maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Suite à la demande de la Préfecture, Madame le Maire informe le conseil municipal du retrait de la délibération n°27/2026.

Madame le Maire procède à la présentation des deux modifications effectuées au sein de la délibération et qui concerne les articles suivants 2.1 et 5.

Vote : Pour à l'unanimité.

3/ Attribution des offres pour l'appartement de l'ancienne école de Pierre Grosse.

Madame le Maire rappelle qu'une consultation a été envoyée le 04 avril 2026.

La consultation a fait l'objet de 8 lots : carrelage, cloisons – doublage faux plafonds, électricité, plomberie, menuiseries intérieures, peinture, démolition, fenêtres de toit.

Madame le Maire présente les offres retenues, le montant total des travaux s'élève à **77 191.15 € HT.**

Vote : Pour à l'unanimité.

Questions diverses :

- Arbitrage PLU : réunion de travail le lundi 6 juillet 2026.
- Opération façades/toitures (Marion MORDACQ et Simon COCHARD) : une première réunion a eu lieu pour faire un état des lieux. Prévoir une autre rencontre pour établir les critères du cahier des charges.
- Double taxation des loueurs de meublés : ce sujet nécessite d'être approfondi avant de pouvoir prendre une délibération (éviter un rejet de la Préfecture comme c'est le cas pour d'autres communes du Queyras).

- Retour sur le conseil d'école du 19 juin (Delphine ROUX et Marion MORDACQ) : des travaux à prévoir durant l'été (peinture salle de classe, panneau d'affichage...).
- Portage des repas : la communauté de communes ne peut plus assurer le transport (pour des raisons techniques). Une réflexion va être conduite rapidement pour trouver une solution.
- Sécurité arrêt de la navette scolaire (Laëtitia FAVRE) : les automobilistes arrivent et repartent trop vite. Une installation de panneaux va être faite pour la rentrée prochaine.
- Retour sur l'exercice PCS Château Ville-Vieille du 22 juin 2026 (Laëtitia FAVRE et Simon COCHARD). Réunion à ce sujet à Molines le 7 juillet à 17h.
- Scarabée japonais : pose de 3 pièges (Clot la Chalp, Camping de Chanterane, Pont de Lariane).
- Réfection du mur du cimetière (Daniel MARTIN) : faire le choix d'un architecte compétent en matière de patrimoine (liste transmise par l'ABF).
- Chapelle Saint Simon : réfection urgente du crépi en sous bassement.
- Défibrillateurs (Daniel MARTIN) : devis à étudier pour installation de deux défibrillateurs aux Myosotis et à Clot la Chalp.
- Inauguration exposition « Nos anciens : souvenirs, témoignages, héritage », le vendredi 10 juillet 2026 à 18h à la bibliothèque.
- Panneau proposé par le Parc au sujet des activités de pleine nature : modifications validées par le conseil municipal.
- Journées européennes du patrimoine (20 et 21 septembre 2026) : l'exposition au sein de la bibliothèque sera encore ouverte à ces dates.
- Retour sur la commission activités de pleine nature du 29 juin 2026 (Delphine ROUX).
- Inauguration du nouveau panneau du Coin ce jour à 18h.
- Régie déchets : proposition d'intervenir lors d'un conseil municipal pour présenter le fonctionnement.
- Mise en place dès septembre de réunions de travail et d'information bimensuelles.

Fin de la séance à 19h25.

Le Maire

GARCIN Valérie




Le Secrétaire

FAVRE Laëtitia

